

intéressant de percevoir \$2 d'impôt de plus par contribuable. Alors, tout en payant ses impôts, on aurait une chance de gagner \$10,000, \$100,000 ou 1 million, ce qui serait un peu plus agréable.

J'irai donc un peu plus loin que vont d'ordinaire nos bons amis du Nouveau parti démocratique et je dirai que si le gouvernement provincial organisait une loterie, il devrait la rendre obligatoire, car, autrement, elle ne serait pas rentable.

C'est ce qui est arrivé à Montréal, alors que le maire a menacé de démissionner. Or, comme les Montréalais ne pouvaient risquer de perdre leur maire en pleine période d'essor économique, ils ont fait en sorte que la loterie retrouve sa popularité et, en quelques mois, elle est redevenue rentable. Au fait, la loterie est une entreprise assez aléatoire, car on ne sait pas au juste où l'on va. Voilà pourquoi je me dis que si jamais un gouvernement provincial s'avise d'organiser une loterie, il faudra qu'il la rende obligatoire.

Monsieur l'Orateur, au sein du système actuel, il est plus tolérable d'offrir une petite chance au contribuable en échange de ses taxes. Même si tout le monde n'est pas gagnant dans une loterie, la passion fait toujours espérer qu'on le sera un jour.

Mais si l'on est disposé à accepter une telle solution, pourquoi ne pas songer sérieusement à d'autres moyens? On est toujours prêt à rechercher des sources de revenus qui vont à l'encontre de la morale et de la logique, alors qu'on néglige de considérer les véritables moyens, savoir la modification du système économique actuel.

Voilà qui prouve la nécessité de la présence créditiste en cette enceinte et l'importance du rôle qu'ils y jouent. Nous incitons la Chambre et toute la population à considérer les vrais moyens d'améliorer notre système administratif plutôt que de ne songer qu'aux taxes et aux surtaxes. En d'autres termes, il est impérieux de réaliser l'épanouissement de la personne humaine, ce que nous prêchons depuis des années.

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je participerai très brièvement au débat à l'étape actuelle de l'étude des modifications au Code criminel. Au fur et à mesure que les délibérations avancent, le débat devient de plus en plus étrange et difficile à comprendre. J'appuie l'amendement du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) parce qu'il offre au ministre un excellent moyen de se tirer d'un bien mauvais pas.

[M. Matte.]

Depuis quelques jours, nous constatons que l'État encourage l'indécence grossière. Voilà maintenant qu'à la suite d'autres modifications visant à légaliser les loteries, privées et publiques, nous constatons que l'État encourage l'un des sept péchés capitaux, l'avarice et la cupidité. Que je sache, le public n'a pas réclamé à tout prix ce genre de chose, et je ne parviens pas à comprendre pourquoi le gouvernement adopte une attitude aussi intransigeante et obstinée envers ces questions.

Nous pourrions peut-être supposer que si le gouvernement tient à modifier ainsi le Code, c'est afin de trouver la panacée qui lui permettra de surmonter la situation fiscale dans laquelle il se trouve. Cela n'est pas particulier au gouvernement fédéral; cela s'applique également à d'autres paliers de gouvernement.

● (3.50 p.m.)

Nous avons constaté une vive opposition aux impôts exorbitants dans les journaux d'Ottawa au cours des derniers jours. Si c'est en encourageant des vices comme l'avarice et la cupidité en autorisant, en particulier, l'indulgence gouvernementale à l'égard des loteries, je déclare au ministre qu'il manie une panacée qui est un piège et une illusion. Rien ne remplace, dans les finances publiques, les principes de la responsabilité fiscale. Je lisais dans un éditorial du *Citizen* d'Ottawa le commentaire du rédacteur en chef de ce journal, M. Christopher Young, qui passait en revue la première année de la société juste. M. Young y déclarait que les premiers moments de la société juste ont été marqués par une crise financière extrêmement grave. Elle était due, bien sûr, à une autre administration libérale irresponsable en matière fiscale.

Si le gouvernement recourt aux loteries et aux jeux de hasard pour résoudre son dilemme, il fonctionne, bien sûr, dans le même monde imaginaire que l'alcoolique invétéré, qui ne fait que prendre un autre verre pour se débarrasser de la gueule de bois dont il souffre à cause de ses excès. Certes, comme je l'ai mentionné, le gouvernement est très têtue dans ce domaine; il s'est engagé, semble-t-il, à favoriser ces méthodes irresponsables dans l'administration politique du Canada.

L'amendement du député de Winnipeg-Nord-Centre suggère au gouvernement une façon honorable de s'en sortir. Il souligne simplement un principe de responsabilité fiscale du gouvernement qui permet au ministre, sans qu'il perde en rien la face, d'éviter que le gouvernement n'appuie la cupidité et l'avarice au sujet des finances publiques. Ce débat devient chaque jour plus